

Le Canada comme partie prenante en matière de coopération Universitaire multilatérale : cas de l'Institut Africain des Sciences Mathématiques (AIMS)

KANA ETOUNDI René Rodrigue Lionel
Doctorant en Management de l'éducation
Faculté des Sciences de l'éducation
Université de Yaoundé 1
(Cameroun)
rene.kana@fse-uy1.cm

Résumé :

La présente réflexion questionne la participation du partenaire Canadien dans le programme de coopération universitaire panafricain de l'Institut Africain des Sciences Mathématiques (AIMS). Fondé à Cape Town en Afrique du Sud en 2003, c'est en Juillet 2013 que le centre d'excellence au Cameroun ouvre ses portes. Ce programme international connaît une participation effective de plusieurs parties prenantes. Parmi celles-ci, figure le Canada. La coopération au tour de cette initiative permet de proposer des activités de formation universitaire avec un encadrement novateur et environnement d'apprentissage moderne. Cependant dans quel registre du rapport coopératif faut-il inscrire la participation du partenaire canadien ? L'objectif de cet article est de mener une réflexion critique en vue de l'amélioration du partenariat multilatéral en matière de coopération universitaire en Afrique. La démarche empirico-inductive. L'étude est qualitative et exploratoire. L'approche Oumarienne (2022) de la théorie des parties prenantes permet de construire une analyse critique des contenus et des données issues des entretiens. En résultat, la présentation du programme laisse entrevoir un déploiement financier important de la part du Centre de Recherche et de Développement International canadien. L'analyse diachronique de cet apport montre que le programme panafricain est financièrement dépendant de l'apport canadien.

Mots-clés : AIMS-Cameroun ; Canada ; Coopération Universitaire ; Partie Prenante

Canada as a stakeholder in multilateral academic cooperation: the case of the African Institute for Mathematical Sciences (AIMS)

Abstract :

This paper examines the involvement of the Canadian partner in the pan-African university cooperation programme of the African Institute of Mathematical Sciences (AIMS). Founded in Cape Town, South Africa, in 2003, the centre of excellence in Cameroon opened its doors in July 2013. This international programme involves a number of stakeholders. Canada is one of them. The cooperation around this initiative makes it possible to offer university training activities with innovative supervision and a modern learning environment. However, where does the participation of the Canadian partner fit into the cooperative relationship ? The aim of this article is to reflect critically on how to improve the multilateral partnership in university cooperation in Africa. The empirical-inductive approach. The study is qualitative and exploratory. The Oumarian (2022) approach to stakeholder theory is used to construct a critical analysis of the content and data from the interviews. As a result, the presentation of the programme suggests a major financial commitment on the part of the Canadian International Research and Development Centre. A diachronic analysis of this contribution shows that the pan-African programme is financially dependent on the Canadian contribution.

Keywords : AIMS-Cameroon ; Canada ; University cooperation ; Stakeholder

Introduction

L'échec en Afrique et ailleurs des recettes néolibérales du développement n'est plus à démontrer. À l'aube de l'année 2000, la plupart des Etats africains explorent de nouvelles approches de financement des programmes de développement. L'OUA, organisation continentale, quant à elle s'investit dans une profonde mutation institutionnelle et organisationnelle. L'objectif est de mettre fin à ce qui était considéré comme la marginalisation de tout un continent. C'est dans ce contexte qu'est né le *New Partnership for African Development* (Bordé et all ; 2021). Lancé en juillet 2001, le Nepad se conçoit comme le cadre d'appui au développement en Afrique.

Depuis 2018, il est devenu l'Agence de développement de l'UA. À sa création cinq groupes de travail sont mis en place. L'objectif est d'initier et de soutenir les projets panafricains de développement dans les secteurs de la formation, de la science et de l'industrialisation (Ian ; 2022). Plusieurs programmes qui embrassent cette nouvelle vision voient le jour. L'on peut citer entre autres le réseau d'expertise sur la biosécurité en Afrique (ABNE) ; Harmonisation de la réglementation des médicaments en Afrique (AMRH) ; l'alliance pour l'accélération de l'excellence scientifique en Afrique (AESA) et l'Institut Africain des Sciences Mathématiques (AIMS).

Pendant que l'Union africaine se déploie dans sa nouvelle réforme institutionnelle, l'Etat Canadien quant à lui tire les leçons des modèles classiques d'aide au développement. Ces modèles sont jugés obsolètes. De nombreux analystes parlent de « la fin d'une ère » pour le Canada. (Pratt, 1999) et (Boulanger, 2003). À la réalité, la fin d'une ère est le début d'une autre. Au Canada, dès 2009, on construit et transforme les mécanismes d'aide internationale : rigueur dans le choix des partenaires, orientations sectorielles axées sur les résultats, bureaucratisation de l'administration en charge de l'aide.

C'est dans ce sillage que le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) est réformé et Affaires Mondiales Canada voit le jour. Dès 2010, le Canada s'intéresse à l'AIMS. Le présent travail s'articule d'abord sur la mise en lumière de notre problématique. Elle est suivie par l'analyse de l'évolution du concept de partie prenante de la notion à la théorie. L'ancrage méthodologique fait suite, et abouti aux les résultats de l'étude.

1. La problématique du financement canadien en matière de coopération multilatérale

L'AIMS est un réseau de centre d'excellence universitaire. L'un des centres est au Cameroun. Ce réseau connaît la coopération des acteurs non Etatiques (AIMS News Letter ; juin 2016). Citons à titre d'illustration la fondation Allemande *Humboldt*, la fondation *MasterCard*. Plusieurs Etats africains sont parties prenantes de cette initiative universitaire internationale. Il s'agit principalement des Etats comme le Rwanda, le Sénégal le Cameroun qui accueillent des centres d'excellence. La coopération au tour de cette initiative fait également intervenir Etats non Africains. Le Canada en est pionnier (Aims-Sénégal, Rapport Annuel ; 2019).

Dans quel registre faut-il inscrire la participation du partenaire canadien ? Nous formulons l'hypothèse selon laquelle le financement Canadien, rend le programme AIMS dépendant de ce

partenaire. L'objectif de cet article est de mener une réflexion critique en vue de l'amélioration du partenariat multilatéral en matière de coopération universitaire en Afrique. Questionner la participation du partenaire Canadien revient donc à apprécier les mécanismes de participation de l'Etat canadien. Il s'agit aussi de jauger les incidences de cet assistantat dans le programme.

Durant la période 1951-1968, les actions du Canada en matière d'aide internationale étaient intimement liées aux intérêts commerciaux du Canada (Sabourin ; 1970). De la création de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) en 1968 jusqu'à 1978, l'aide canadienne revint à ses motivations d'origine, soit les besoins humanitaires et en termes de développement des pays bénéficiaires. Enfin, la période suivante, de 1978 à 1995, les actions de l'ACDI furent à nouveau influencées par les intérêts commerciaux et économiques canadiens (Pratt, 1996). Ces tendances sur la scène canadienne s'inscrivaient toutefois dans un cadre plus large.

Aujourd'hui, le système monde est confronté à un choc civilisationnel entre l'ultra capitalisme, les tendances communautaristes et socialistes et les tenants d'une économie durable. L'aide Canadienne se situe dans cette dernière tendance. Au Cameroun, le Canada est longtemps partie prenante de la coopération dans le secteur éducatif en général et celui de l'enseignement supérieur en particulier (Affa'a et Des Lierres ; 2001).

2. Partie prenante, de la notion à la théorie

L'initiative AIMS est un programme de coopération universitaire multilatérale. Cette forme de coopération est « *une forme d'expression de la solidarité internationale en matière universitaire impliquant plusieurs acteurs (Etats, Organismes Internationaux, multinationales etc...)* » (Solinis ; 2003). Pour que ce concert de coopération soit efficace, chaque partie prenante doit jouer sa partition.

La notion de partie prenante (en anglais *Stakeholder*) apparaît dans la littérature scientifique au tour des années 60. C'est la *Stanford Research Institute* de Californie qui en 1963 en énonce la première appropriation : « *personne ou un groupe sans le soutien duquel l'organisation cesserait d'exister* ». Freeman vingt ans plus tard formulera la définition la plus usuelle : « *tout groupe ou toute personne qui peut affecter la réalisation des objectifs organisationnels ou qui est affectée par la réalisation des objectifs organisationnels* » (Freeman ; 1984). Plus proche de nous, Mercier postule qu'il s'agit de « *celui dont les intérêts doivent être pris en compte et qui a la capacité d'influencer ou être influencés par la performance de l'organisation* » (Mercier ; 2006).

La notion de *stakeholder* voit le jour dans la littérature de l'économie libérale en opposition à celle de *shareholder*. Selon Mercier (2006) et Bouckaert (2016), l'objectif de ces pionniers était d'opposer à la vision classique de l'actionnariat en entreprise, une vision plus humaine et collaborative. De leurs nombreux travaux, naîtra un paradigme de pensée, en une approche théorique (Pesqueux et Freeman ; 2017).

Dans le cadre de ce travail, il nous appartient d'analyser si l'Etat Canadien dans le déploiement de sa coopération au sein de l'initiative AIMS est un partenaire qui domine et exerce des moyens coercitifs au sein du programme coopératif. L'approche des parties prenantes qui sied à cette posture analytique a été développée par Mayers (2005) et Oumar (2022). Pour le dernier, il faut considérer comme partie prenante « *tout groupe ou toute personne qui peut affecter la réalisation des objectifs organisationnels ou qui est affectée par la réalisation des objectifs organisationnels* » Oumari (2022).

La particularité des travaux d'Oumari réside dans ce qu'il questionne les relations de pouvoir entre les parties prenantes. Le pouvoir est le rapport de force qui existe entre deux ou plusieurs parties prenantes. Pour Oumari, le rapport de force présente souvent une domination d'une partie sur les autres, soit par des moyens coercitifs (la force physique), le normatifs (ressources symboliques) ou par la mobilisation des ressources notamment la ressource financière. Dans un cadre coopératif, lorsqu'une partie prenante domine sur les autres, l'organisation court le risque d'un non atteint des objectifs communs et donc avance inéluctablement vers sa chute (Oumari ; 2022).

3. Ancrage méthodologique de l'étude

Cette étude sur la coopération universitaire multilatérale au tour de l'initiative AIMS est faite sous le prisme d'une démarche scientifique empirico-inductive. La méthode empirico-inductive, aussi appelée approche inductive ou inductivisme, est une méthode de travail scientifique qui part d'un fait avec des données brutes, réelles, et observables pour expliquer un phénomène (Scribbr ; 2022). Les premières observations empiriques ont été faites sur les visuels et autres supports de communication du programme AIMS. Il a été intéressant de remarquer la présence dominante des identifiants du Canada et de ses organismes aux côtés des identifiants des autres parties prenantes du programme.

Il a donc nécessité de se pencher sur la documentation disponible et produite par cette institution. Il s'agit des rapports annuels d'activités produits par l'AIMS et ses six centres d'excellence de 2003 à nos jours. La lecture et l'exploitation de ses sources de première main

a fournis des données brutes exploitables. L'analyse de ces rapports annuels a été associée à la lecture critique des nombreuses newsletters mensuelles visuels, et autres archives disponibles dans la bibliothèque du Centre d'Excellence AIMS-Cameroun, notamment au sein de son antenne logée à l'École Normale de Yaoundé. Questionnements et réponses provisoires coulaient de source. Une seconde analyse critique s'est avéré nécessaire. Cette fois-ci, elle a été associée l'analyse des rapports d'activités CRDI Canadien. Ces rapports ont été produits entre 2009 et 2021. La présente démarche méthodologique a abouti à des résultats.

4. Les résultats

4.1.Présentation de l'initiative AIMS :

African Insitute for Mathematical Sciences, entendu en français comme l'Institut Africain des Sciences Mathématiques est un réseau panafricain de centres d'excellence pour la formation supérieure en sciences mathématiques. Il est né en 2003 en à Muizenberg c'est en Afrique du Sud. Son fondateur est Neil Turok, Sud-Africain, Professeur des Universités. La vision du réseau est de contribuer à la transformation socio-économique de l'Afrique à travers une formation scientifique innovante. Ces formations sont ancrées dans les avancées technologiques, les découvertes scientifiques de pointe et l'engagement pour l'émergence scientifique du continent. Le programme cible particulièrement la jeunesse africaine titulaire d'un baccalauréat. Un processus très sélectif est mis en place nous offrir ces formations sous forme de bourse à ceux des meilleurs diplômés dans les séries scientifiques de l'enseignement secondaire général.

L'AIMS offre gratuitement (sous forme de bourse) des programmes de formation académiques et non académiques d'une durée variant entre 09 et 18mois. On y trouve un master en sciences mathématiques avec un lien direct vers l'industrie un second Master africain en intelligence machine (AMMI), ainsi que des programmes de recherche en réseau. On y trouve également un programme de formation des enseignants secondaire AIMS Teacher Training Program (ATTP), le Quantum Leap Africa, un groupe de réflexion qui étudie la révolution quantique et le Next Einstein Forum ; plate-forme scientifique en réseau avec pour ambition de détecter le prochain Einstein en Afrique. Le programme d'AIMS en chiffre, de 2003 à 2022, c'est 06 centres d'excellence, 1 211 diplômés, de 45 nationalités et dont 32 % sont des femmes. Le centre AIMS-Cameroun est ouvert depuis juillet 2013. Son siège est à Limbe avec une annexe à l'Ens de Yaoundé. A ce jour c'est 09 cohortes pour un total de 342 étudiants diplômés. AIMS-Cameroun compte une dizaine de tuteurs de diverses nationalités telles que Tchad, RDC,

Égypte, Éthiopie, Ghana, Kenya, Nigéria, Burkina Faso, Soudan, Zambie. L'actuel président d'AIMS-Cameroun est le Professeur Mama Foupouagnigni.

4.2. Les mécanismes Canadiens de participation à l'initiative AIMS

C'est depuis 2010 que le Canada est partie prenante de la coopération universitaire multilatérale au tour de l'initiative AIMS. Ce pays se déploie au sein de ce programme à travers l'assistanat technique et l'appui financier. Selon nos résultats, l'assistanat technique ne semble pas important mais l'apport financier quant à lui est sérieux et conséquent.

4.2.1. De l'assistanat technique :

Deux plateformes canadiennes sont actives au nom de l'Etat canadien dans l'initiative AIMS. Il s'agit du Cican » et Universités Canada. Entendu comme « *Collèges et Instituts Canada* », le Cican se décrit comme « *le porte-parole canadien et international du plus grand réseau d'enseignement postsecondaire du Canada* » (Cican brôchure ; 2018). Sa principale mission est de « *défendre les intérêts des collèges communautaires, des instituts de technologie, des cégeps et des écoles polytechniques publiques du pays* » (Cican brôchure ; 2018).

Les activités du Cican consistent recruter des boursiers au-delà des frontières nationales pour les institutions postsecondaires canadiennes et ainsi favoriser leur rayonnement international. A ce jour, le Cican (avec Universités Canada) est coadministrateur d'un programme de bourses d'études ambitieux en partenariat avec l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), l'AIMS et l'Association des Universités Africaines (AUA). Il s'agit d'offrir aux meilleurs étudiants et élèves d'Afrique de l'ouest, la possibilité de poursuivre des études en terre Canadienne. En 2022, on comptait au Cican 87 étudiants boursier issu de l'AIMS.

En outre, près de 104 institutions d'enseignement supérieur public et privé du Canada se retrouvent dans la plate-forme Universités Canada. Porte-parole des universités canadiennes au Canada et à l'étranger, Universités Canada fait la promotion de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation au profit du Canada. Depuis 2013, cette plate-forme a un partenariat avec le programme AIMS. La plus récente des actions de collaboration est le lancement en juin 2022, au profit d'AIMS, d'un programme de bourses canadiennes de développement international 2030. Ce programme qui s'appuie sur un réseau de 236 collèges et universités canadiens, promeut l'éducation, la formation et l'autonomisation de milliers d'individus brillants et talentueux dans divers pays en développement.

Lancé pour une durée de huit ans, assorti d'un financement de 80 millions de dollars canadien, géré par Affaires mondiales Canada, cette bourse donne aux jeunes de plus de 24 pays en développement, des possibilités d'étude et de formation de grande qualité au Canada et partout dans le monde. Le programme de bourse priorise la jeune fille. Selon l'Etat canadien, il contribue à lutter contre les inégalités et d'amélioration des conditions de vie. Le nombre de jeunes étudiants issus des pays en développement francophones ou du Commonwealth, ou de petits États insulaires en développement que ce programme touche est 7 000 selon les chiffres avancés par AIMS.

Au-delà de cette bourse de développement international 2030, les étudiants des six centres d'excellence d'AIMS ont déjà bénéficié, comme ce fut le cas en 2018 de la bourse canadienne du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II. Cette bourse dénommée QES est un programme de formation construit au tour d'un apprentissage expérientiel. Il s'agissait de la mise en place d'un cadre offrant la capacité d'échange de connaissances par le biais du réseau AIMS-NEI. A travers cette bourse de mobilité universitaire, l'AIMS estime à 57 à ce jour, le nombre de doctorants africains diplômés d'AIMS et ceux des doctorants canadiens de l'Université d'Ottawa qui ont collaborés dans la rédaction de leurs travaux scientifiques.

Tableau 1 : effectif d'étudiant issu d'AIMS au profit des programmes de bourse Canadien de 2010 à 2022

<i>Programme de bourse canadien</i>	<i>Effectif d'étudiant issu d'AIMS</i>
<i>Bourse Cican</i>	87
<i>Bourse université canada</i>	700
<i>Bourse jubilé de diamant de la reine Elisabeth II</i>	57
<i>Total</i>	844

Source : enquête documentaire, Mai 2022.

Selon les chiffres ci-dessus, la canada reçoit de la part d'AIMS en moyenne 70 boursiers par an. L'assistance technique du partenaire canadien au profit du programme AIMS n'est pas qu'une question de bourse. La mobilité estudiantine est réelle. En juillet 2016, à Lindau en Allemagne, trois boursiers AIMS ont pris part à la rencontre la 66e Rencontre des lauréats du prix Nobel de Lindau. Il s'agissait d'Oladele Temitope Mary (AIMS Sénégal), Brice Dzokou Takamte (AIMS Cameroon) et Sidiki Zongo (AIMS South Africa). Cette rencontre était

consacrée au domaine de la physique et réunit des lauréats du prix Nobel et des jeunes scientifiques venus du monde entier.

Par ailleurs, de nombreux universitaires du Canada participent aux nombreux programmes de formation dans les divers centres d'excellence. Cette participation se fait soit comme enseignant-tuteurs soit comme conférencier ou encore comme personnel administratif et académique. Au Cameroun, jusqu'en 2021, 02 tuteurs sur les 10 en service au sein du centre d'excellence local sont canadiens. L'assistanat technique se fait aussi par des dons matériels.

4.2.2. De l'apport Financier :

Le partenaire canadien finance le programme AIMS. Ce financement est directement issu et voté par le parlement fédéral canadien puis transmis à Affaires Mondial Canada (Ministère en charge des relations extérieures). Le financement est géré par le CRDI. Cet organisme est une société d'État canadienne. Elle est en charge du financement extérieur de la recherche et l'innovation. En réalité, le CRDI est responsable de la mobilisation et de la gestion des fonds Canadien et Pro Canadien au sein de l'initiative AIMS. Le financement du *Department for International Development* du Royaume-Uni et le financement de la fondation *MasterCard* en faveur d'AIMS sont gérés par le CRDI. Selon les rapports annuels du CRDI (2018 et 2020), cet organisme a injecté au profit d'AIMS un fond de 73.000.000 de dollar canadien (soit 55.735.500 d'euro) entre 2010 à 2017. Depuis 2016, un nouveau financement de 22,6 million de dollars sur cinq ans a été débloqué par le Canada au profit d'AIMS.

Tableau 2 : Synthèse diachronique de l'initiative AIMS

<i>Modalités</i>	<i>De 2003 à 2010</i>	<i>De 2010 à 2017</i>
Nombre de Centre AIMS créé	01	05
Nombre de boursiers AIMS	412	1 211
Pourcentage de boursiers de sexe féminin	28,33%	48,86%
Nombre de pays africains touchés	33	42
Budget d'AIMS	Budget cumulé de 2003 à 2010 : 43.502.564,19 de dollar sud-africain soit près de 3,5 million de dollar canadien.	Budget cumulé injecté et géré par le CRDI à lui seul : 73 million de dollar canadien (<i>20 fois plus que le budget cumulé des 07 première années</i>)

Source : Enquête documentaire, Mai 2022

Le présent tableau présente une synthèse diachronique du programme AIMS. La borne médiane est l'année 2010. Elle fait référence à l'année d'entrée du Canada dans le partenariat AIMS. Il s'agit de comparer trois indicateurs d'activités dudit programme durant les sept

premières années (2003 à 2010) à ceux des sept années suivants l'entrée du Canada dans l'initiative de coopération (2010 à 2017).

5. L'incidence et interprétation de l'apport du partenaire Canadien dans le déploiement de l'initiative AIMS

L'initiative AIMS naît en Afrique du Sud en 2003. Durant les sept premières années, c'est le seul pays qui accueille sur son sol un centre d'excellence AIMS. Dès l'entrée des financements pro canadiens, de nouveaux centres d'excellence voient le jour. Il s'agit des centres du Sénégal en 2011, du Ghana en 2012, du Cameroun en 2013, de la Tanzanie en 2014 et du Rwanda en 2016. A ce jour, le programme compte six centres d'excellence fonctionnels.

Au premier chef on peut affirmer que le Canada à travers ses institutions internationales de promotion et de financement de l'éducation, de la recherche scientifique et du développement agit dans le sens des intérêts de cette l'initiative panafricaine. Ces institutions qui interviennent dans le programme AIMS sont Affaires mondiales Canada, le CRDI, le Cican et Universités Canada.

Le Cican et Universités Canada, sont des chasseurs de cerveau. L'Etat Canadien déploie via ces institutions une politique migratoire extrêmement sélective. Le financement d'un partenariat éducatif en Afrique est loin d'être une action caritative. En 2018, le Ministère Sénégalais de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation a mené une évaluation externe du programme AIMS-Sénégal. Cette évaluation était conduite par l'Ana-Sup, entendu comme l'autorité nationale de l'assurance qualité de l'enseignement supérieur. Dans son rapport, l'Ana-sup révèle et regrette que *« 70% des diplômés (d'AIMS) sont inscrits en thèse dans les universités étrangères notamment canadienne. Il est à relever que seuls deux (02) sont en thèse dans les universités nationales (2 inscrits en thèse à l'UCAD) »*.

« Les intérêts du Canada, des Canadiens sont notre priorité » affirmait Dr Dorothy Nyambi lors de son installation en juin 2022 comme la Présidente du conseil des gouverneurs du CRDI. Par ailleurs, qui mieux que ce médecin d'origine camerounaise, ancienne lauréate du programme AIMS, puis ancienne vice-présidente du programme AIMS pour illustrer cette fuite des cerveaux africains par le biais de l'AIMS au profit du Canada.

En réalité, le CRDI finance l'AIMS dans une logique des intérêts canadiens. Le discours tenu par Dr Nyambi a été tenu par ses prédécesseurs. La politique étrangère du Canada est tributaire de la vision du premier ministre. Akuffo (2012) a longuement développé la réflexion

sur le rôle du Premier Ministre comme facteur clé pour comprendre l'activisme canadien sur la scène africaine. Avant lui, Black (2005) évoquait déjà en son temps le sommet du Groupe des Huit (8) à Kananaskis pour illustrer comment l'ancien Premier Ministre Jean Chrétien a introduit un certain nombre de défis importants pour les pays les plus pauvres de la planète dans l'agenda des pays les plus riches.

La stratégie canadienne d'aide au développement est centrée depuis 2015 sur les questions environnementales et les questions de genre. Savad (2021) l'avait déjà démontré. Pour le Canada, la lutte contre la pauvreté et le sous-développement passe par l'égalité de genre et l'autonomisation de la femme et de la jeune fille. En Novembre 2015, le gouvernement fédéral à un nouveau Premier Ministre : Justin Trudeau. Il est issu d'un parti politique pro climat et féministe. Très vite, il est exigé au programme d'AIMS d'accorder une part belle à la gente féminine dans l'attribution des bourses. Le pourcentage de boursier de sexe féminin qui intègre l'AIMS passe de 28,33% en 2010 à 48,86% en 2017 (cf Tableau 2).

Entre autres fait d'armes immédiat, le nouveau premier ministre ratifie l'accord de Paris sur le climat et fait adopter en 2016, un cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques. Une décision qui ne reste pas sans incidence sur la politique extérieure de l'Etat Canadien, notamment en matière de coopération pour le développement et de recherche scientifique. Ainsi, durant la même année (2016), le gouvernement canadien autorise le déblocage d'un important financement de 22,6 millions de dollar canadien sur cinq ans au profit d'AIMS.

Géré par le CRDI, ce nouveau financement est additionnel au 73 millions de dollar canadien déjà injecté dans le programme. Le nouveau financement vise le lancement du programme dénommé, Mathématiques au service de la résilience à l'égard des changements climatiques (MS4CR). Il s'agit principalement de financer les travaux des mathématiciens africains afin qu'ils trouvent des solutions permettant d'atténuer les changements climatiques ou de s'y adapter. Avec les éléments sus évoqués du déploiement du Canada au sein de l'AIMS, nous pensons que nous nous trouvons en situation de domination d'un partenaire sur les autres. Si la coopération multilatérale universitaire AIMS est un concert, le Canada en est le maître de cérémonie.

6. Discussions

La non prise en compte des témoignages des hauts cadres du programme AIMS dans ce travail le rend discutable. Cela aurait été effectif s'ils avaient répondu favorablement à nos

demandes d'entretien. Néanmoins, cette discussion ne décolore en rien les résultats selon lesquels la domination financière du partenaire canadien dans le programme AIMS est réelle. Oumari (2022) dit de ce type de coopération qu'il est voué à l'échec. Pour lui, la domination financière d'un partenaire ou d'une partie prenante, dans une initiative de coopération amène toujours l'initiative à se détourner de sa finalité première. Le partenaire dominant tend toujours à imposer sa vision personnelle du programme. Oumari (2022) estime que le risque est plus grand si la partie prenante dominante n'est pas celle qui est à l'origine de l'initiative. Au demeurant, le programme AIMS n'a aucune autonomie de gestion des fonds canadiens. C'est le CRDI qui impose les programmes dans lesquels les investissements pancanadiens sont injectés.

L'Etat canadien n'est pas la seule partie prenante du programme AIMS. Dans la structuration institutionnelle du programme et des centres, le Canada et les personnalités canadiennes n'occupent pas les responsabilités locomotives. A titre d'illustration, Les partenaires étatiques des différents centres sont membre du conseil consultatif local. Les Présidents des centres d'excellence sont généralement recrutés parmi les universitaires locaux, membres du programme. Ils décident donc localement des initiatives et des orientations opérationnelles en matière de formation et de coopération locale. C'est pourquoi dans la plupart des centres d'excellence, des partenariats sont noués avec d'autres acteurs. D'autres institutions non étatiques locales et internationales sont très impliquées dans le programme. Il s'agit de la fondation allemande Alexander Von Humboldt par exemple qui fournit l'essentiel des conférenciers et tuteurs à AIMS-Cameroun. Les recherches au sein des centres d'excellence s'intéressent prioritairement aux questions de développement des pays subsahariens (Agriculture, industrialisation, Changement Climatique, protection de la biodiversité).

Figure 2 : Visuel de présentation des différentes parties prenantes d'AIMS.



Source : affiche publicitaire AIMS, Aout 2022.

L'éternelle jérémiade de la dépendance des projets de développement africains du financement non africains est reformulée ici. Cependant, l'Etat Rwanda semble avoir compris les enjeux d'une réelle réorientation du programme. En effet, depuis 2017, ce pays joue un rôle accru et lutte pour l'autonomisation du programme AIMS. C'est dans ce sillage que le transfert

du siège du programme AIMS a été initié récemment de l’Afrique du Sud vers le Rwanda. Le Président Paul Kagame semble avoir compris que l’initiative panafricaine en question doit se départir du financement extérieur.

Les bourses AIMS ont ceci de particulier qu’elles sont entièrement financées. Les boursiers sont uniquement des étudiants africains issus en grande partie des couches sociales défavorisées. Au Cameroun, plus de la moitié des boursiers sont des nationaux. Grâce à l’apport Canadien, l’AIMS est très active en matière de mobilités universitaires des étudiants et des universitaires camerounais (Conférence, tutorat etc...). Toutefois, nous pensons que les chercheurs africains doivent explorer les mécanismes infra africains, des modalités de financement coopératif Africano-africaine. A titre d’illustration, nous suggérons la monétisation de l’expertise des diplômés de l’AIMS. Cette monétisation doit être intégrée dans les normes contractuelles d’admission au programme.

Conclusion

Cet article s’est donné comme ambition d’analyser l’apport multiforme du Canada dans le programme AIMS. L’aide étrangère offre un large champ de réflexion dans le contexte canadien. Elle a permis la matérialisation de la présence du Canada en Afrique pendant plusieurs années. Pour le Canada, l’assistance publique au développement lui permet surtout de maintenir l’image morale et la réputation d’une puissance moyenne sans passé colonialiste, dans ses relations avec les pays africains. À cet égard, la place de l’assistance au développement s’avère déterminante dans l’essentiel de la politique étrangère du Canada vis-à-vis de l’Afrique. La démarche scientifique fut empirico-déductive. L’étude était essentiellement qualitative. Dans le cadre de l’initiative AIMS-Cameroun, nous avons montré comment lire la participation canadienne au sein du centre d’excellence locale nous impose une analyse plus globale de la coopération. À la lumière de la théorie des parties prenantes de Oumari (2022), nous avons constaté que le partenaire canadien via son apport technique mais surtout financier est un partenaire dominant dans la coopération universitaire multilatérale au tour de cette initiative panafricaine. L’analyse diachronique et les perspectives déployées nous ont renseigné que le programme AIMS est totalement dépendant du partenaire Québécois.

Références bibliographiques

Articles, thèses et mémoires :

-Audet F., Desrosiers M-E, (2008), « Introduction générale. Aide canadienne au développement : état présent et tendances récentes » *L’aide canadienne au développement*, Presses de l’Université de Montréal, pp96-121

-Black D., (2005), « From Kananaskis to Gleneagles: Assessing Canadian « leadership » on Africa », *Toronto, Canadian Institute of International Affairs, Behind the Headlines*, vol. 62, N°3, pp45-75

-Bordé C., Bach J-F et Bony J-M., (2021) « L'importance du Nepad dans les relations franco-africaines pour le développement » *Sciences et pays en développement : Afrique subsaharienne francophone*, Les Ulis : EDP Sciences, pp. 311-314.

-Bouckaert M., (2016), *L'évaluation des performances des universités au regard du développement durable : une perspective internationale*, thèse présentée et soutenue à Versailles, le 09 novembre 2016, université Paris-Saclay, p357

-Boulanger S., (2003), *La réforme de la politique d'aide canadienne de 1995 : implications pour les organisations de coopération internationale*, mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en science politique, Université du Québec à Montréal, p136

-Mercier S., (2006), La théorie des parties prenantes, *Encyclopédie des Ressources Humaines* (2e édition), Vuibert, pp.917-925

-Oumari L., (2022), « La théorie des parties prenantes et ses limites », *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, Volume 5, Numéro 2, pp994 -1009

-Pratt R., (1999), In Good Faith, Canadian Churches against Apartheid, Waterloo, *Corporation Canadien des Sciences Religieuses*, Presse Universitaire Wilfried-Laurier, pp57-88

-Savad M-C., (2021) « Le « management » du féminisme en tant que stratégie canadienne d'aide au développement : la nouvelle apparence d'un modèle vieillissant ? », *Féminisme et Management : enjeux et état de l'art des travaux*, Presses de l'Université de Laval, pp1-18

-Solinís G., (2003), Gouvernance : alternative incertaine pour la coopération multilatérale, *Genre, pouvoirs et justice sociale*, e-book, pp55-63

Ouvrages :

-Affa'a F-M., Des Lierres T., (2001), *La coopération canadienne et la recherche universitaire au Cameroun : Le cas du projet Tabersonine subventionné par le CRDI*, p23

-Akuffo A-E., (2012), *Canadian Foreign Policy in Africa. Regional Approaches to Peace, Security and Development*. UK, Ashgate Publishing Limited, p43

-Freeman R-E., (1984), *la théorie des parties prenantes*.

-Ian T., (2022), *Nepad : Toward Africas Development or Another False Start ?* Boulder, USA: Lynne Rienner Publishers, p212

-Mayers J., (2005), *Analyse du pouvoir des parties prenantes, institut international pour l'environnement et le développement*, p86

-Pesqueux Y., Freeman R-E, (2017), *la théorie des parties prenantes en question*, Master. France.

-Pratt R., (1996), *Canadian International Development Assistance Policies: An Appraisal*, Montréal/Kingston, McGill-Queen's University Press, p36

-Scribbr, (2022), méthodologie de recherche en sciences de l'éducation, (en ligne)

Documents d'Archives et Rapports :

-AIMS Annual News Letter, (2007 à 2016)

-AIMS-Sénégal, Rapport Annuel ; 2019

-AIMS-Cameroun, Rapport Annuel (2015 à 2021)

- Anaq-Sup (2018), Rapport d'évaluation externe du master en Sciences Mathématiques AIMS-Sénégal.
- Bulletin d'informations de l'AIMS-NEI de 2008 à juin 2021
- CRDI, les rapports annuels (de 2010 à 2021)
- Rapport d'activité AIMS Cameroun 2019